

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
23 juin 2016

---

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3851)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N ° 1047

présenté par  
M. Richard

-----

**ARTICLE 8**

I. – À l’alinéa 4, après la seconde occurrence du mot :

« citoyen »,

supprimer la fin de la deuxième phrase.

II. – En conséquence, à l’alinéa 7, après la seconde occurrence du mot :

« citoyen »,

supprimer la fin de la cinquième phrase.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à simplifier le dispositif du congé engagement en limitant le nombre de structures éligibles.